



Monsieur
Grégory D'Andrès
Député
Route de l'Ousse 4
3971 Chermignon-Haut



Notre réf. TF/RC/CD

Votre réf.

Date 19 juillet 2023

Question écrite n° 2023.05.141 concernant : « Des cadeaux d'anniversaires » (08.05.2023)

Monsieur le Député,

En accord avec le Conseil d'Etat, nous répondons comme suit à votre question écrite susmentionnée.

Contexte

Fondé en 1962, l'ancien CFPS a marqué de manière officielle ses différents jubilés soit ses 20, 30, 40 et en 2012, ses 50 ans lors d'un événement organisé à la Halle polyvalente de Conthey. La conférence débat et la revue avaient permis de réunir 450 invités (politiques, entreprises formatrices, associations professionnelles, corps enseignant, etc.).

En 2013, à la suite d'une décision prise par le Gouvernement, avalisée par le Grand Conseil, deux écoles ont vu le jour, soit l'EPCA et l'EPTM. Réunissant 4'000 apprentis et plus de 350 enseignants, l'ancienne école était devenue trop grande et ne pouvait promouvoir comme il le fallait, tous les domaines clés de notre économie valaisanne.

Un anniversaire consacré à la promotion de la formation duale

Nous avons dès lors voulu marquer le 10^e anniversaire, fidèles à la tradition avec comme volonté première, la valorisation de la formation professionnelle dans son ensemble, des métiers de bouche et de la construction de manière plus spécifique car les manques au niveau du canton en termes de relève se font cruellement sentir.

Actuellement, nous sommes confrontés à une baisse des effectifs de manière importante et cela dans de nombreux secteurs. Il y a volonté commune de tous les partenaires de mettre en place une stratégie pour inverser la tendance. Plusieurs voix de présidents d'associations ont lancé un cri d'alarme et souhaitent unifier les forces pour garantir une promotion de la formation duale, efficace et durable.

Un projet soutenu par la quasi-totalité des associations professionnelles liées à l'EPCA

En adéquation avec ces appels émanant de différents secteurs économiques, nous avons choisi de marquer cet anniversaire en organisant une conférence-débat et en créant une exposition photo, utilisable ensuite par nos partenaires. Nous avons présenté ce projet de valorisation aux différentes associations professionnelles qui sont en lien étroit avec notre école. Nous pouvons certifier que leur réaction a été totalement positive. Pour preuve, nous allons collaborer étroitement avec la plupart de ces associations (comme AVE, Bureau des Métiers, Hôtellerie Valais, Tec Bat, AVEM, Association suisse des bouchers, etc.) dans le cadre de ce projet.

En réponse à vos questions

Vous vous posez la question de savoir s'il ne faut pas mieux utiliser cette énergie et cet argent pour des projets autres. Pour votre information, sachez que la quasi-totalité de l'argent investi a été consacré à la réalisation de cette exposition photo qui met en valeur des situations de travail et des gestes d'apprentis. Les photos imprimées seront dispatchées dans les différents ateliers et bâtiments de l'école. Elles sont transmises sous format digital aux associations, moyennant un montant forfaitaire à payer. Ainsi ces dernières pourront durant ces prochaines années, utiliser ces superbes clichés pour promouvoir leurs métiers respectifs.

A la demande de savoir combien coûte une telle fête au contribuable valaisan, nous vous répondons qu'il n'y a pas eu de fête organisée. Comme dit plus haut, il y a eu une conférence-débat qui n'a engendré que des frais de sonorisation et l'exposition avec un simple apéritif servi à la centaine de participants. Il n'y aura aucune incidence sur le portemonnaie du contribuable. Les dons effectués par les entreprises formatrices approchées ainsi que la participation financière des associations couvriront les frais de cette exposition.

En espérant avoir répondu à votre demande, nous vous présentons, Monsieur le Député, nos salutations les meilleures.

✚

Christophe Darbellay
Conseiller d'Etat

Signature apposée. À votre demande, nous vous transmettrons une version originale signée

Copies à Service parlementaire
Président du Grand Conseil